



REGLEMENT DU CONCOURS “SUMOL T’EMMENE AU SUMOL SUMMER FEST” 2026

La société SUMOL COMPAL Marcas, S.A., dont le siège social est situé Rua Dr. António João Eusébio, 24, 2790-179 Carnaxide, Portugal, immatriculée sous le numéro unique de personne morale 505 042 037, au Registre du Commerce de Cascais, au capital social de 40.000.000,00€, organise un concours intitulé : "SUMOL T'EMMENE AU SUMOL SUMMER FEST", régi par les termes e condition suivants :

1. OBJET ET DURÉE

1.1. Le concours “SUMOL T’EMMENE AU SUMOL SUMMER FEST” est une action promotionnelle visant à offrir à trois participants un pass VIP double pour le Sumol Summer Fest, qui se tiendra les 3 et 4 juillet 2026 sur la plage de São João, Costa da Caparica, Lisbonne.

1.2. Le concours est ouvert à toute personne physique résidant en France, au Luxembourg ou en Suisse, âgée de 18 ans ou plus. La participation est interdite aux associés, administrateurs ou employés de SUMOL COMPAL Marcas, S.A., ainsi qu'aux agences, fournisseurs, partenaires impliqués dans l'opération, leurs conjoints et leurs proches directs.

1.3. Le concours se déroule du 6 avril au 16 juin 2026.

2. CONDITION DE PARTICIPATION

2.1. Pour participer, les candidats doivent accéder à la landing page du concours, remplir le formulaire avec les informations demandées et soumettre une image ou photographie illustrant leur vision de "Mon été Sumol". La photo doit obligatoirement avoir un produit Sumol. La création peut être une photo, un montage, une image générée par IA, etc.

2.2. Les soumissions doivent être effectuées jusqu'au 24 mai 2026. Un jury SUMOL sélectionnera ensuite les participations les plus originales et créatives, qui seront publiées sur la landing page et mises en vote en temps réel.

2.3 Les trois gagnants seront les participants ayant obtenu le plus grand nombre de votes sur leur contenu jusqu'au 18 juin 2026, date de clôture du concours.

2.4. Les gagnants seront contactés par e-mail pour recevoir les informations nécessaires à la remise du prix. Les données personnelles collectées seront utilisées exclusivement dans le cadre du concours.

3. CONDITIONS D'EXCLUSION

3.1. Seront exclus, sans préavis, les participants pour lesquels l'un des faits suivants est constaté :

3.1.1. Manipulation, modification ou suppression de données ou de programmes informatiques liés au concours, notamment toute action visant à altérer les résultats ou à obtenir un avantage indu.

3.1.2. Suspicion fondée d'anomalie ou d'interférence contraire au présent règlement.

3.1.3. Participations émanant de personnes morales.

3.1.4. Participations utilisant des données fausses, inexactes ou incomplètes.

3.1.5. Utilisation non autorisée de contenus appartenant à des tiers.

3.1.6. Soumission de contenus considérés comme offensants, discriminatoires, racistes, xénophobes, sexistes, violents, diffamatoires, obscènes, contraires à l'ordre public ou portant atteinte à la dignité humaine, à des groupes ou à des individus. Toute participation contenant des messages haineux, des symboles extrémistes, des propos injurieux ou tout autre contenu jugé inapproprié par la Promotrice sera automatiquement exclue.

3.1.7. Toute participation frauduleuse, abusive ou contraire aux dispositions du règlement. La décision de SUMOL COMPAL Marcas, S.A., est souveraine et sans appel.

4. GAGNANTS

4.1. Les trois gagnants seront déterminés selon le nombre de votes obtenus sur la landing page, sous réserve d'une participation conforme et d'un formulaire correctement rempli.

4.2. Ils seront contactés par e-mail dans un délai maximum de deux jours après la fin du concours.

4.3. En cas d'absence de réponse dans un délai maximum de quatre jours consécutifs, le gagnant perdra son droit au prix, lequel sera attribué au participant suivant dans le classement des votes.



5. PRIX

5.1. Chaque gagnant recevra :

- 2 passes VIP pour le Sumol Summer Fest (accès au Golden Circle)
- Vols aller-retour depuis la France, la Suisse ou le Luxembourg vers Lisbonne (compagnie aérienne choisie par la Promotrice),
- Hébergement en chambre double dans un hôtel à Lisbonne (à définir) pour les nuits du 3 et 4 juillet 2026.

5.2. Toutes les autres dépenses (transports locaux, repas, souvenirs, excursions, etc.) restent à la charge des gagnants et de leurs accompagnants.

5.3. La Promotrice n'est pas responsable d'un éventuel report ou annulation du festival. Aucun remboursement ni compensation ne sera accordé.

5.4. Si aucune participation ne répond aux critères minimaux, aucun gagnant ne sera sélectionné.

5.5. Le prix est personnel, non transférable et ne peut être échangé contre une valeur monétaire ou tout autre avantage.

6. CONDITIONS GENERALES

6.1. La participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

6.2. SUMOL COMPAL Marcas, S.A. se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment si nécessaire.

6.3. La Promotrice peut prolonger la durée du concours.

6.4. SUMOL COMPAL Marcas, S.A. garantit la confidentialité des données personnelles. La Politique de Confidentialité peut être consultée à l'adresse: <https://sumolcompal.pt/condicoes-gerais-e-politica-de-privacidade>

6.5. Les participants peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'oubli ou de portabilité en écrivant à : SUMOL COMPAL Marcas, S.A., Rua António João Eusébio, 24, 2790-179 Carnaxide, Portugal.



6.6. Les participants peuvent déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale de Protection des Données. Les données fournies pour participer ne peuvent être modifiées pendant la durée du concours.

6.7. Les données personnelles ne seront traitées que pendant la période nécessaire. Certaines données pourront être conservées pendant 5 ans pour des raisons légales ou fiscales.

6.8. SUMOL COMPAL Marcas, S.A. n'est tenue de fournir aux gagnants que les informations strictement nécessaires à la vérification du bon déroulement du concours.

7. ACCEPTION DES CONDITIONS

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement ainsi que des conditions générales d'utilisation des plateformes numériques de la marque.

Lisbonne, Portugal, 06 avril 2026